



# CHAMPIONNAT DE FRANCE *TENNIS DE TABLE*

*SPORT ADAPTE JEUNES*



*23 MAI 2018*  
*Complexe Sportif des Terres Noires*  
LA ROCHE-SUR-YON



# Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue à La Roche-sur-Yon	p 6
Bienvenue en Vendée	p 7
Venir à la Roche-sur-Yon	p 8
Comité d'Organisation Local	p 9
Programme Prévisionnel	p 10
Informations Générales	p 11
Précisions Techniques	p 13
Fiche Association	p 17
Fiche d'Engagement	p 18
Demande de dérogation	p 19
Fiche d'autorisation médicale	p 20
Fiche Récapitulative	p 21
Liste des Hébergements	p 22

## I. Mots d'accueil



Créée en septembre 2000, la section Sport Adapté du club de Tennis de Table de la Roche-sur-Yon regroupe aujourd'hui, près de 25 licencié(e)s (de tous âges) en situation de déficience ou de handicap mental. Les licencié(e)s de notre section Sport Adapté participent activement à la dynamique et aux résultats sportifs du club.

Fort de ses 17 années d'existence et d'expérience, le club de Tennis de Table Yonnais s'est spécialisé dans l'accueil du public en situation de handicap mental en proposant des activités adaptées et diversifiées (loisirs, initiation, perfectionnement). De quoi répondre à l'ensemble des pratiques sportives que chaque licencié(e) est en droit d'attendre, qu'il soit en situation de handicap ou non.

Encadrés par des personnes expérimentées (brevetées d'Etat) aux qualités humaines reconnues, nos licencié(e)s trouvent à la fois dans le club un lieu de pratique sportive (avec des entraînements dirigés hebdomadaires pérennisés, adaptés au niveau de chacun) mais aussi un lieu de vie, de rencontre et de respect où la barrière du handicap tend à s'estomper lorsqu'on apprend à connaître l'autre et à en accepter les différences.

La pratique sportive comme vecteur d'intégration et d'acceptation de soi prend alors tout son sens. Bien évidemment, rien de cela n'aurait été possible sans la précieuse contribution de la Ville de La Roche-sur-Yon qui met à disposition de nos licencié(e)s l'une des plus belles salles spécialisées de Tennis de Table de la région des Pays de La Loire.

Ainsi, au fil des années, le palmarès de nos sportifs yonnais Sport Adapté s'est étoffé : en 2014, Julien est Champion Régional en D1 ; en 2015, Jean-Félix est Vice Champion de France en D2 ; Matthieu termine médaillé de bronze aux derniers Championnats de France Jeunes (- de 21 ans) tout comme Flavie (- de 18 ans).

Bienvenue à toutes les délégation et bonne chance à vous les sportifs.

**Sébastien FRANCOIS**

*Président du COL*

*Président Association Tennis de Table La Roche Vendée*



La ville de La Roche-sur-Yon se réjouit d'accueillir près de 200 jeunes pongistes venant des régions de France, pour se disputer les titres de champions ou championnes de France -10 ans, -12 ans, -14 ans, -16 ans, -18 ans et -21 ans, dans les catégories classifiées AB/BC/CD.

Chaque compétiteur ou compétitrice saura donner le meilleur de lui-même.

Car l'enjeu est de taille : remporter le titre de champion(ne) de France de sa catégorie d'âge évidemment, mais aussi monter sa valeur et pouvoir intégrer les équipes de France et ainsi évoluer sur le circuit international, avec en perspective pour ces jeunes champion(ne)s, les Jeux Paralympiques de 2020 à Tokyo et de 2024 à Paris.

La ville de La Roche-sur-Yon est la ville de tous les sports et de tous les sportif(ve)s, unis dans le dépassement de soi, la recherche du geste parfait, le respect de l'adversaire, le fair-play, la joie de la victoire et l'acceptation de la défaite.

Ce 23 mai à La Roche-sur-Yon l'enthousiasme de la jeunesse et les valeurs du sport seront réunis pour une magnifique journée.

Bravo et merci au TTRV de s'être vu confier l'organisation de ce championnat de France Jeunes Sport Adapté.

Bonne chance à tou(te)s les pongistes !



**Luc BOUARD**

*Maire de La Roche-sur-Yon*

*Président de La Roche-sur-Yon Agglomération*



Amis sportifs bonjour et bienvenue !!

Le Comité Départemental Sport Adapté de Vendée est heureux de vous accueillir cette année dans notre beau département et tout particulièrement à la Roche-sur-Yon, charmante ville riche de son patrimoine architectural, culturel et sportif !

Nous sommes fiers et heureux d'accueillir le Championnat de France Tennis de Table Sport Adapté Jeunes et confiant dans un comité d'organisation déjà rodé dans l'organisation de telles manifestations.

Que le meilleur gagne, que chacun prenne plaisir à jouer dans ce championnat autour des belles valeurs du sport adapté !

Bonne chance à tous !

**Jean-Pierre Peaud**  
*Président CDSA Vendée*

## II. Bienvenue à La Roche-sur-Yon

Ville nouvelle créée en 1804 par Napoléon, La Roche-sur-Yon se situe au centre du département de la Vendée.

La Roche-sur-Yon compte aujourd'hui près de 64 000 habitants. A 30 minutes des plages, à 40 minutes de sa voisine Nantes, desservie par le TGV et connectée directement au réseau autoroutier de l'Ouest, la ville est le principal pôle économique du département et fait

partie intégrante de la dynamique atlantique. L'importance de son réseau associatif et la forte implication des citoyens dans la vie de la cité façonnent également le visage de la ville.



C'est le lieu identitaire de La Roche-sur-Yon et de la Vendée. Sa valorisation passe par un nouveau partage des espaces.



L'eau est un élément important. Quatre bassins (largeur 20m-longueur 50m) d'une profondeur de 20 cm à 1,40m sont alimentés à 100% en eau pluviale récupérée depuis les toitures autour de la place. Des poissons peuplent ces bassins et une grande variété de végétaux, quelque 10 000 espèces, se développent dans ces bassins.

C'est dans les bassins que "Les Animaux de la Place" imaginés par François Delarozière prennent vie. Manettes et leviers peuvent être actionnés par le public pour mettre en mouvement ces sculptures mécaniques.

### III. Bienvenue en Vendée

La Vendée est un département français traversé par la rivière éponyme, affluent de la Sèvre Niortaise et situé dans la région des Pays de la Loire. Le département a pour préfecture une ville napoléonienne: La Roche-sur-Yon. Les habitants de la Vendée sont les Vendéens.

Elle accueille près de cinq millions de touristes chaque année, ce qui en fait le premier département touristique de la façade atlantique et le deuxième de France. Plusieurs stations balnéaires offrent un vaste panel de loisirs.

Le tourisme s'est développé principalement sur la côte mais également dans le Bocage (Cinéscénie et Grand Parc du Puy du Fou) et dans le Sud-Vendée (Venise verte) ou encore la ville de La Roche sur Yon. Le Vendée Globe se déroule tous les quatre ans, Le départ 2016 aura lieu au mois de novembre aux Sables-d'Olonne en Vendée (France).

#### [Le puy du Fou](#)



Depuis plus de 30 ans ! L'aventure du Puy du Fou. Lorsque le château du Puy du Fou a été découvert le 13 juin 1977, il n'était plus que ruines et orties. 30 ans plus tard le Puy du Fou, créé par Philippe De Villiers, est salué comme une réussite mondiale avec plus de 1,5 million de visiteurs chaque année. Voici les jalons de 30 ans d'histoire...

## IV. Venir à la Roche-sur-Yon



**Salle Spécialisée de Tennis de Table**  
Complexe Sportif des Terres Noires  
Rue Robert Dauger  
85000 LA ROCHE-SUR-YON



### En Train

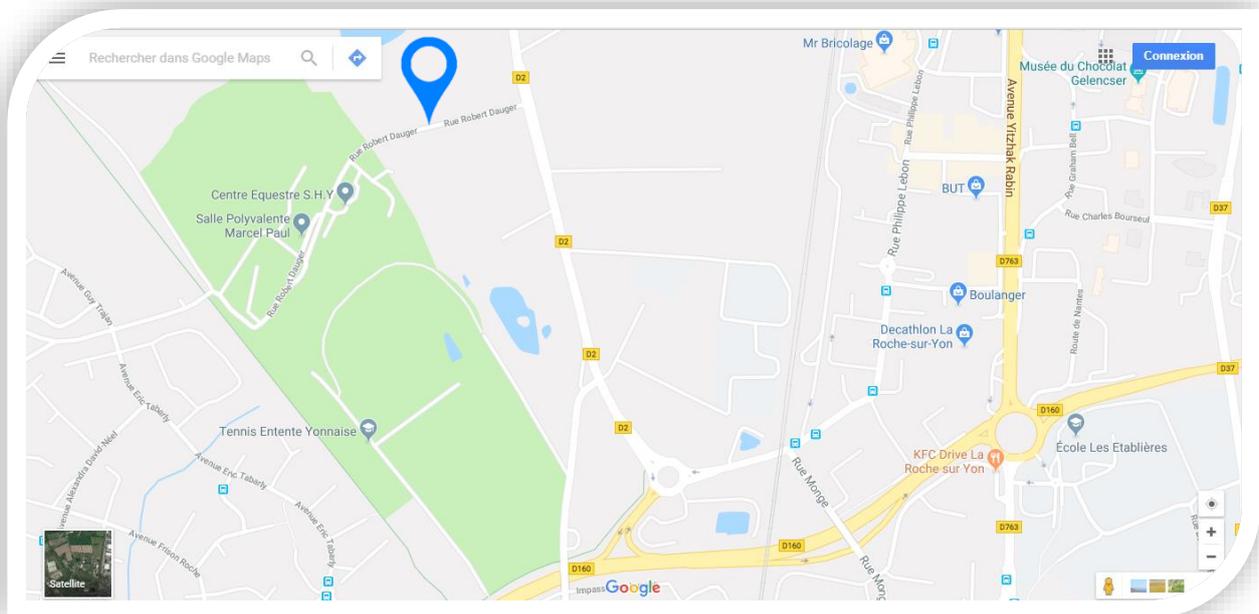
- 3h20 de Bordeaux ;
- 3h de Paris.

### En avion

- Aéroport Nantes-Atlantique à 45 minutes ;
- Aérodrome La Roche-sur-Yon Les Ajoncs à 5 minutes.

### En voiture

- Accès par l'A87 ;
- Sortie 30 puis continuer sur D948 ;
- Continuer sur le D160 puis sur le D2 ;
- Rouler en direction de la rue Robert Dauger.



## V. Comité d'Organisation Local

**Président du COL**

**Monsieur FRANCOIS Sébastien**

*Président du Tennis de Table Roche Vendée*

FONCTION	CONTACT
Trésorier	LEBOULLEUX Stéphane, SIONNEAU Pascal
Secrétaire générale	PELLETIER Emilie, RAYMON Pierre
Commission Coordination / Logistique	SOULARD Hervé, PELLETIER Emilie
Commission Sportive	SOULARD Hervé
Commission Médicale	BOLTEAU Laurence
Commission Restauration	VIGNAUD Catherine, VIGNAUD Joël
Commission Partenariats / Hébergement	CHAILLOU Joël
Commission Communication	SOULARD Hervé
Commission Animation / Bénévolats	VIGNAUD Joël
Commission Développement Durable	SOULARD Martin
<b>Cadre Technique National Tennis de Table</b>	<b>DRAPEAU Yves / <a href="mailto:y.drapeau@orange.fr">y.drapeau@orange.fr</a></b>
<b>Délégué Technique Fédéral du championnat</b>	<b>SCHILLE Quentin / <a href="mailto:quentin.schille@ffsa.asso.fr">quentin.schille@ffsa.asso.fr</a></b>
<b>Commission Sportive Nationale Tennis de Table</b>	<b>DODU Adrien / <a href="mailto:adrien-dodu@wanadoo.fr">adrien-dodu@wanadoo.fr</a></b>



### **COL France Tennis de Table Sport Adapté Jeunes 2018 Tennis de Table Roche Vendée**

Salle Spécialisée de Tennis de Table

Rue Robert Dauger

85000 LA ROCHE SUR YON

**Coordination : Hervé SOULARD**

06 42 33 20 25 / [herve.soulard@gmail.com](mailto:herve.soulard@gmail.com)

[ffsajeunestt2018@gmail.com](mailto:ffsajeunestt2018@gmail.com)

## VI. Programme prévisionnel

### Mardi 22 MAI 2018

16h00 – 19h30

**Accueil des délégations à la salle de tennis de table**  
*Complexe Sportif des Terres Noires*

18h00 – 20h00

Formation des arbitres au Lycée Saint François d'Assise

19h00 – 20h30

Dîner au Lycée Saint François d'Assise, La Roche sur Yon

### Mercredi 23 MAI 2018

08h15 – 9h00

**Réunion des entraîneurs et arbitres**

9h00 – 12h30

**Compétition à la salle spécialisée de Tennis de Table**

12h45 – 14h00

Déjeuner au Lycée Saint François d'Assise

14h00 – 18h00

**Phases finales, compétition**

18h30

Remise des récompenses  
*Distribution panier-repas pour les délégations ne participant au Gala*

20h00

**Soirée de Gala à la Maison de Quartier de la Vallée Verte**

## VII. Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [Mardi 17 Avril 2018.](#)

### Accueil des délégations

L'accueil se fera sur le :

**Mardi 22 MAI 2018 de 16h à 19h30**  
**Salle spécialisée de Tennis de Table**  
**Complexe Sportif des Terres Noires - Rue Robert Dauger**  
**85000 LA ROCHE SUR YON**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de Tennis de Table en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

### Restauration

Les repas seront servis de 19h00 à 20h30 et de 12h45 à 14h00.

Ils auront lieu au :

**Lycée Saint François d'Assise**  
**104, Rue Pierre Brossolette - 85000 LA ROCHE SUR YON**  
*(1.2kms de la salle de compétition)*

La soirée de Gala du mercredi soir aura lieu :

**Maison de Quartier de la Vallée Verte  
10 Avenue Picasso - 85000 LA ROCHE SUR YON**

### *Hébergements*

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France Jeunes de tennis de table FFSA.

### *Equipe médicale*

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

### *Transport*

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## VIII. Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Tennis de Table FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Le CSN de tennis de table ou son représentant,



Les nouvelles classifications entreront en vigueur avec le nouveau règlement de Tennis de Table FFSA à l'occasion de ce championnat. Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche d'engagement par classe.

### Modalités d'inscription

Le championnat de France Tennis de Table Sport Adapté Jeunes relève du règlement Tennis de Table FFSA.

**Peuvent participer au Championnat de France de Tennis de Table Sport Adapté Jeunes, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA avec mention de la classe pour la saison sportive 2017-2018.**

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones de coaching.**

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- ✓ **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**

**Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 20 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent Championnat de France de la CSN de Tennis de Table FFSA en charge de la partie informatique - Monsieur CREON Samuel / [sam.creon@orange.fr](mailto:sam.creon@orange.fr) - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Mardi 17 Avril 2018**. Au-delà de cette date, le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### **Désistement**

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Mardi 17 Avril 2018** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### **Réunion Technique**

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN de Tennis de Table, SOULARD Hervé, et le Cadre Technique National de la discipline, Yves DRAPEAU, est programmée le :

**Mercredi 23 MAI 2018 de 8h15 à 9h00**  
**Salle spécialisée de Tennis de Table**  
**Complexe Sportif des Terres Noires - Rue Robert Dauger**  
**85000 LA ROCHE SUR YON**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à **[herve.soulard85@gmail.com](mailto:herve.soulard85@gmail.com)**.

## Echauffement et compétition

Les joueurs pourront s'entraîner ou s'échauffer :

- Mardi 22 Mai de 17h30 à 20h ;
- Mercredi 23 Mai de 7h30 à 9h.

## Equipements sportifs

Les sportifs doivent jouer en short.

Les T-Shirts de la même couleur que la balle ne sont pas autorisés pour les parties (blanches ou oranges).

Pour les sportifs ne pouvant pas jouer dans la tenue sportive ci-dessus, ils devront pouvoir présenter un certificat médical au juge arbitre.

## Catégories d'âge

ANNEE	- 10 ans	- 12 ans	- 14 ans	- 16 ans	- 18 ans	- 21 ans
<b>Saison sportive 2017/2018</b>	2008 et	2007	2005	2003	2001	1999
	après	2006	2004	2002	2000	1998
						1997

*Il sera possible d'inscrire un sportif dans la catégorie immédiatement supérieure (sur-classement), un certificat médical délivré par un médecin du sport sera exigé lors de l'inscription. Cette disposition ne concerne pas la catégorie des moins 10.*

*A titre exceptionnel un double sur-classement pourra être délivré pour certains sportifs repérés espoirs et faisant partie des pôles France. Ce double sur-classement sera attribué sur proposition du DTN et après examen et décision d'un médecin de la commission médicale fédérale.*

## Compétition

### **Conditions de participation :**

Les championnats de France sont réservés aux joueurs (messieurs et dames) de nationalité française.

### **Titres attribués**

36 titres sont attribués en simples:

- ***Champion de France classe AB***  
Moins 21 ans masculin et féminin  
Moins 18 ans masculin et féminin  
Moins 16 ans masculin et féminin  
Moins 14 ans masculin et féminin  
Moins 12 ans masculin et féminin  
Moins 10 ans masculin et féminin
  
- ***Champion de France classe BC***  
Moins 21 ans masculin et féminin  
Moins 18 ans masculin et féminin  
Moins 16 ans masculin et féminin  
Moins 14 ans masculin et féminin  
Moins 12 ans masculin et féminin  
Moins 10 ans masculin et féminin
  
- ***Champion de France classe CD***  
Moins 21 ans masculin et féminin  
Moins 18 ans masculin et féminin  
Moins 16 ans masculin et féminin  
Moins 14 ans masculin et féminin  
Moins 12 ans masculin et féminin  
Moins 10 ans masculin et féminin

***La commission se réserve la possibilité de regrouper des tableaux en fonction du nombre d'inscrits.***

Sur décision de la commission sportive :

### ***6 titres au plus supplémentaires peuvent être attribués***

- Champion de France double BC messieurs, dames et mixtes
- Champion de France double CD messieurs, dames et mixtes

# FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au COL avant le **Mardi 17 Avril 2018**

*Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets*

Emilie PELLETIER

COL Championnat de France Jeunes de Tennis de Table

38 Avenue Monseigneur Batiot - 85110 CHANTONNAY

06 42 33 20 25 / ffsajeunestt2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	25€		
<b>Formule 2 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration 3 repas Du mardi soir au mercredi soir (hors petit déjeuner)	65€		
<b>Formule 3 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration 2 repas Mercredi midi et soir (hors petit déjeuner)	55€		
<b>Formule 4 – Sportif</b> Inscription au championnat avec 1 repas + panier repas Mercredi midi + pique-nique mercredi soir (hors petit déjeuner)	50€		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	5€		
<b>Formule 2 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration 3 repas du mardi soir au mercredi soir (hors petit déjeuner)	45€		
<b>Formule 3 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration 2 repas Mercredi midi et soir (hors petit déjeuner)	35€		
Inscription au championnat avec 1 repas + panier repas Mercredi midi + pique-nique mercredi soir (hors petit déjeuner)	30€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			<b>TOTAL</b>

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **Championnat de France Jeunes TT 2018**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : .....euros

N° de chèque : .....de la banque : .....

Date

Signature



# FICHE ENGAGEMENT SIMPLE

A renvoyer au COL avant le **Mardi 17 Avril 2018**

*Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets*

A Emilie PELLETIER

COL Championnat de France Jeunes de Tennis de Table

38 Avenue Monseigneur Batiot - 85110 CHANTONNAY

06 42 33 20 25 / ffsajeunestt2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :	Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classe	Date et lieu qualification
Sportif 1							
Sportif 2							
Sportif 3							
Sportif 4							
Sportif 5							
Sportif 6							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis de Table

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



# FICHE ENGAGEMENT DOUBLE

A renvoyer au COL avant le **Mardi 17 Avril 2018**

*Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets*

A Emilie PELLETIER

COL Championnat de France Jeunes de Tennis de Table

38 Avenue Monseigneur Batiot - 85110 CHANTONNAY

06 42 33 20 25 / ffsajeunestt2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classe	Date et lieu qualification
Double							
Double							
double							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis de Table

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien  
certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

## XII. Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) .....  
**agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au Championnat de France Tennis de Table Sport Adapté Jeunes, pour le motif suivant :

Je soussigné(e) .....  
**représentant légal de** ....., **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au Championnat de France Tennis de Table Sport Adapté Jeunes pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative  
(merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

### Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

#### Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

#### Commentaires

#### Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

#### Commentaires

## XIII. Autorisation médicale

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Tennis de Table Sport Adapté Jeunes à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

## XIV. Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

### **Championnat de France Tennis de Table Sport Adapté Jeunes**

**PELLETIER Emilie**

**COL France Jeunes Tennis de Table 2008**

**38 Avenue Monseigneur Batiot - 85110 CHANTONNAY**

**ffsajeunestt2018@gmail.com**

#### **Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

#### **Pour le Mardi 17 Avril 2018**

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

#### **A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

## XV. Hébergement

NOM ET COORDONNES	DESSCRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
<b>Hotel Ibis***</b> <a href="http://www.ibis.com/fr/hotel-1081-ibis-la-roche-sur-yon/index.shtml">http://www.ibis.com/fr/hotel-1081-ibis-la-roche-sur-yon/index.shtml</a> Tel 02.51.37.82.82	la chambre pour 1 ou 2 personnes	55 € Petit déjeuner Buffet à 9.90 €/ personne	3 km
<b>Première classe</b> <a href="http://www.premiereclasse.com/fr/hotels/premiere-classe-la-roche-sur-yon-mouilleron-le-captif">www.premiereclasse.com/fr/hotels/premiere-classe-la-roche-sur-yon-mouilleron-le-captif</a> Tel : 02.51.37.82.82	la chambre de 1 à 3 personnes	37 € petit déjeuner buffet à 5 € / personne	3 Km
- <b>Hotel Campanile ***,</b> à côté de la gare <a href="https://www.campanile.com/fr/hotels/campanile-la-roche-sur-yon-centre-gare">https://www.campanile.com/fr/hotels/campanile-la-roche-sur-yon-centre-gare</a>	la chambre pour 1 ou 2 personnes	55 € petit déjeuner à 9.90 €/ personne.	3 km



## Partenaires institutionnels



## Partenaire principal FFSA



malakoff médéric

## Partenaires locaux

